Parthenay, la centrale photovoltaïque du marché aux bestiaux inaugurée

lundi 22 février 2016, par lpe

C'est en présence de la Ministre de l'environnement et de l'énergie, Ségolène Royal, que la centrale photovoltaïque de la toiture du marché aux bestiaux de Parthenay a enfin été inaugurée ce samedi 20 février.

Enfin, car il aura fallu pas moins de six années entre la première impulsion sur ce projet et son inauguration. Les acteurs locaux : élus, syndicat intercommunal d'électricité (SIEDS), SEOLIS (fournisseur d'énergie), la SAS Marché de Parthenay n'ont pas lâché l'affaire malgré les contraintes administratives et après un an de travaux, l'une des plus grosses centrales photovoltaïques en toiture de la région est en marche. D'une puissance totale de 2,115 mégawatts-crète, de quoi alimenter 800 foyers parthenaisiens en électricité.

Denis Coudreau, président de la SAS Marché de Parthenay a rappelé que le toit du marché, avant cet investissement, était défectueux et qu'un tel projet valorise le site qui fut le premier marché de France de 1973 à 1993. Il a, comme les jeunes agriculteurs, profité de la présence de la Ministre, pour rappeler la détresse des éleveurs "*la Blonde d'Aquitaine par exemple a perdu 20% sur son prix de vente en un an, comment voulez-vous qu'ils s'en sortent* ?"

Ségolène Royal a souligné l'opportunité, notamment pour les agriculteurs, du complément de revenus que peuvent générer les énergies renouvelables : panneaux solaires sur les bâtiments agricoles, méthanisation utilisant les déchets organiques et a encouragé le Préfet à traiter le plus rapidement possible tous les projets présentés dans ce cadre.

Le sénateur-maire de Moncoutant Philippe Mouiller, par ailleurs vice-président du SIEDS, a quant a lui salué les actions menées par la Ministre dans le domaine des énergies renouvelables et également glissé la demande des territoires ruraux de bénéficier du système de péréquation qui leur permettrait de se voir octroyer des fonds supplémentaires pour l'entretien des réseaux électriques. "*Les décrets étant sur le point d'être signés, il m'a paru important de rappeler à la Ministre les enjeux liés à l'entretien de réseaux moins rentables en milieu rural qu'en ville. Cette disposition devrait permettre à Geredis d'investir davantage dans les Deux-Sèvres, département où par ailleurs 8% de la consommation électrique provient des énergies renouvelables*."

Quant au Maire de la ville, Xavier Argenton, également président de la Communauté de communes et Conseiller régional, il s'est bien entendu félicité de l'aboutissement d'un tel projet et a également souligné le poids de la filière agroalimentaire locale pour laquelle il reste encore une étape à franchir : "*la création d'une maison de la Parthenaise pour valoriser cette race bovine locale d'exception*."

Crise agricole, énergies renouvelables, ruralité, la capitale de la Gâtine était ce samedi au centre de bien des enjeux de notre pays.

CR.

Sur la photo : Ségolène Royal entourée par Xavier Argenton à gauche et Philippe Mouiller à droite.